

14/06/2019 04:55 | [Vienne](#) | [POITIERS](#)

Créa'Vienne récompense l'innovation

Vingt concurrents et neuf prix: à La Roche-Posay, le concours Créa'Vienne a mis en valeur, hier, les entreprises innovantes du département.



Nicolas Marcillaud a été récompensé pour sa plateforme de téléconsultation vétérinaire.

86red01

Améliorer les pratiques médicales grâce aux télécommunications, produire des bières locales respectueuses de l'environnement, faire découvrir une ville à travers les oeuvres du cinéma et de la littérature... Chaque année, depuis 12 ans, Créa'Vienne récompense les idées les plus innovantes des entreprises du département.

50.000€ pour encourager l'innovation

Un concours doté au total de 50.000€, répartis entre 9 prix différents, et qui attire donc de nombreuses entreprises du territoire. Cette année, elles étaient ainsi 123 à candidater. Mais parmi toutes ces candidatures, seules vingt ont été retenues dans les trois différentes catégories du concours pour la cérémonie de remise des prix, ce jeudi 13 juin, au casino de La Roche-Posay.

Parmi les trois principaux prix, le Prix Projet a ainsi distingué l'entreprise DaloaVet, de Poitiers, un projet initié par un père vétérinaire et son fils, qui ont créé une plateforme de conseil et téléconsultation pour les animaux.

Le Prix Création a quant à lui été remis à l'entreprise châtelleraudaise Magik Eduk. Les deux créatrices, Sylvie Meunier et Sandrine Grégoire, ont associé jeu éducatif et intelligence artificielle pour faciliter l'apprentissage de la lecture, et veulent développer une nouvelle version pour combattre l'illettrisme.

Enfin, le Prix Reprise a récompensé Nicolas et Aurélie Fiquet, de la SARL Didier Penot, à Poitiers. Ceux-ci ont repris cette entreprise avec huit compagnons pour réaliser des projets d'aménagement intérieur.

Nouveauté de l'année,
un Prix du public

Parmi les autres entreprises primées: To be... hornet to bee a reçu le Prix de l'Innovation pour avoir développé des molécules attirant les frelons asiatiques dans des pièges; le Prix Valeo a été remis à la Société industrielle de mécanique, spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques de précision; le Prix Rebond de Vie est revenu aux éditions Philibert et Astrid, qui conçoivent des jeux sur la relation parents/enfants; le coup de coeur de la pépinière Monory est allé à la boutique Le Sens du jeu; celui de la CEI à Corpsos, qui commercialise un logiciel pour kinés. Enfin, nouveauté de l'année, le coup de coeur du public a récompensé l'Effet Bocal, une boutique sans emballages.